

La grotte de la Tante Airie et les fontaines de Blamont



Randonnée n°2099142

Une randonnée proposée par Montécheroux

Balade au fil de l'eau, des sources et des fontaines, dans les vallées qui ceignent le promontoire de l'ancien château de Blamont. Découverte de la grotte de la Tante Airie, Mère-Noël légendaire du Pays de Montbéliard.

Durée :	1h55	Difficulté :	Facile
Distance :	5.33km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	150m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	150m	Région :	Massif du Jura
Point haut :	548m	Commune :	Blamont (25310)
Point bas :	425m		

Description

Stationnement sur le parking derrière la maison de retraite, tout au bout de la Rue Jules Viette.

(D/A) Depuis l'arrière du rempart de l'ancien château, emprunter le sentier descendant vers le Sud-Ouest et fléché *Circuit des bornes n°4*. Le panneau indicateur se trouve sur un arbre, un peu caché par le feuillage.

Traverser la route empierrée et continuer tout droit en direction de la *Grotte de la Tante Airie*.

Au bout d'une centaine de mètres, sortir du sentier principal, en contre-bas à gauche, pour passer à la *Fontaine de Vaugonderis*^(a).

Reprendre le sentier et continuer la descente jusqu'à un carrefour de routes forestières.

(1) Dans le virage, quitter le chemin forestier pour emprunter le sentier découvert qui se dirige vers le Sud, en direction de la *Grotte de la Tante Airie*. Remonter le long du versant Est du thalweg. Après un passage aménagé, à l'entrée de la forêt, repérer la grotte dans la falaise à droite et contourner la dépression pour l'atteindre.

Après la visite de la petite grotte ^(b), rebrousser chemin et revenir au carrefour.

(1) Quitter le balisage et emprunter la route forestière à droite sur deux cents mètres environ dans un virage à droite.

(2) Repérer un piquet métallique rouge EDF sur le bord gauche du chemin. Bifurquer à gauche de ce repère, sur un sentier plus étroit descendant.

(3) Passer devant le *bassin arrondi d'une petite source*, juste avant un carrefour de chemins. Poursuivre à droite.

(4) Rejoindre un carrefour de routes forestières.

Continuer tout droit, en direction du Nord, sur le chemin à plat.

Passer devant la *Fontaine Ronde*. Continuer sur la route empierrée jusqu'à un petit pont et un large carrefour empierré.

(5) Obliquer à gauche pour remonter le vallon de la Creuse. Suivre le balisage Jaune et Bleu *Liaison Blamont*.

À la fin du chemin agricole empierré, franchir la passerelle au-dessus d'une première vasque, pour cheminer rive droite au plus près du ruisseau et de sa succession de cascates^(c).

Rejoindre le chemin agricole au niveau d'une passerelle au-dessus d'une vanne. Continuer à gauche et franchir un radier.

Reprendre dès que possible le cheminement sur le sentier herbeux à gauche, au plus près du ruisseau (rive gauche). Passer à côté de la *passé à poissons*.

Après la station de pompage, de retour sur le chemin principal, continuer jusqu'à la route empierrée.

Points de passages

D/A Parking derrière la maison de retraite
N 47.384941° / E 6.857672° - alt. 548m - km 0

1 Carrefour de la "Grotte de la Tante Airie"
N 47.381368° / E 6.852554° - alt. 481m - km 0.61

2 Bifurcation du piquet rouge EDF
N 47.38135° / E 6.855062° - alt. 489m - km 1.74

3 Bifurcation du bassin rond
N 47.382813° / E 6.856615° - alt. 462m - km 1.95

4 Carrefour du "circuit des bornes"
N 47.383715° / E 6.860759° - alt. 453m - km 2.28

5 Carrefour du petit pont de la Creuse
N 47.390626° / E 6.864354° - alt. 425m - km 3.12

6 Carrefour de la cascade de la Creuse
N 47.388012° / E 6.850765° - alt. 470m - km 4.47

A D/A Parking derrière la maison de retraite
N 47.384941° / E 6.85767° - alt. 548m - km 5.33

(6) Rejoindre, à gauche, le carrefour de la *cascade de la Creuse*;

Continuer à suivre le balisage Jaune et Bleu en direction de Blamont. Le chemin montant fortement passe devant la *Fontaine de la Creuse*^(d).

Dans l'épingle à cheveu en haut de la côte, continuer tout droit pour longer le rempart.

Au bout de la muraille, tourner à droite, grimper les marches pour rejoindre le parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Balisage Jaune et Bleu, réalisé par la "Randonnée hérimoncourtoise" (RH).

Sections **(1)** à **(4)** hors balisage.

Section **(4)** à **(5)** balisage à ignorer.

Tables de pique-nique : à la fontaine de Vaugonderis, à la fontaine Ronde, au carrefour **(5)** et à la cascade de la Creuse **(6)**.

A proximité

^(a) **La fontaine de Vaugonderis** ou "fontaine des morts" : elle daterait du XVI^e siècle et devrait son nom à un cimetière des pestiférés situé en contrebas dans le "val de Gonderic" (source : ancien panneau d'information sur place, disparu à ce jour).

^(b) **La grotte de la Tante Airie** : La Tante Airie est la Mère-Noël légendaire du Pays de Montbéliard. Article très complet sur le site "[Lieux insolites](#)".

^(c) **Les bassins du ruisseau de la Creuse** : Le cours du ruisseau est ponctué d'une succession de petits bassins rectangulaires d'environ 1x2 m.

ils font partie de l'aménagement de protection de la zone de captage (début des années 2000).

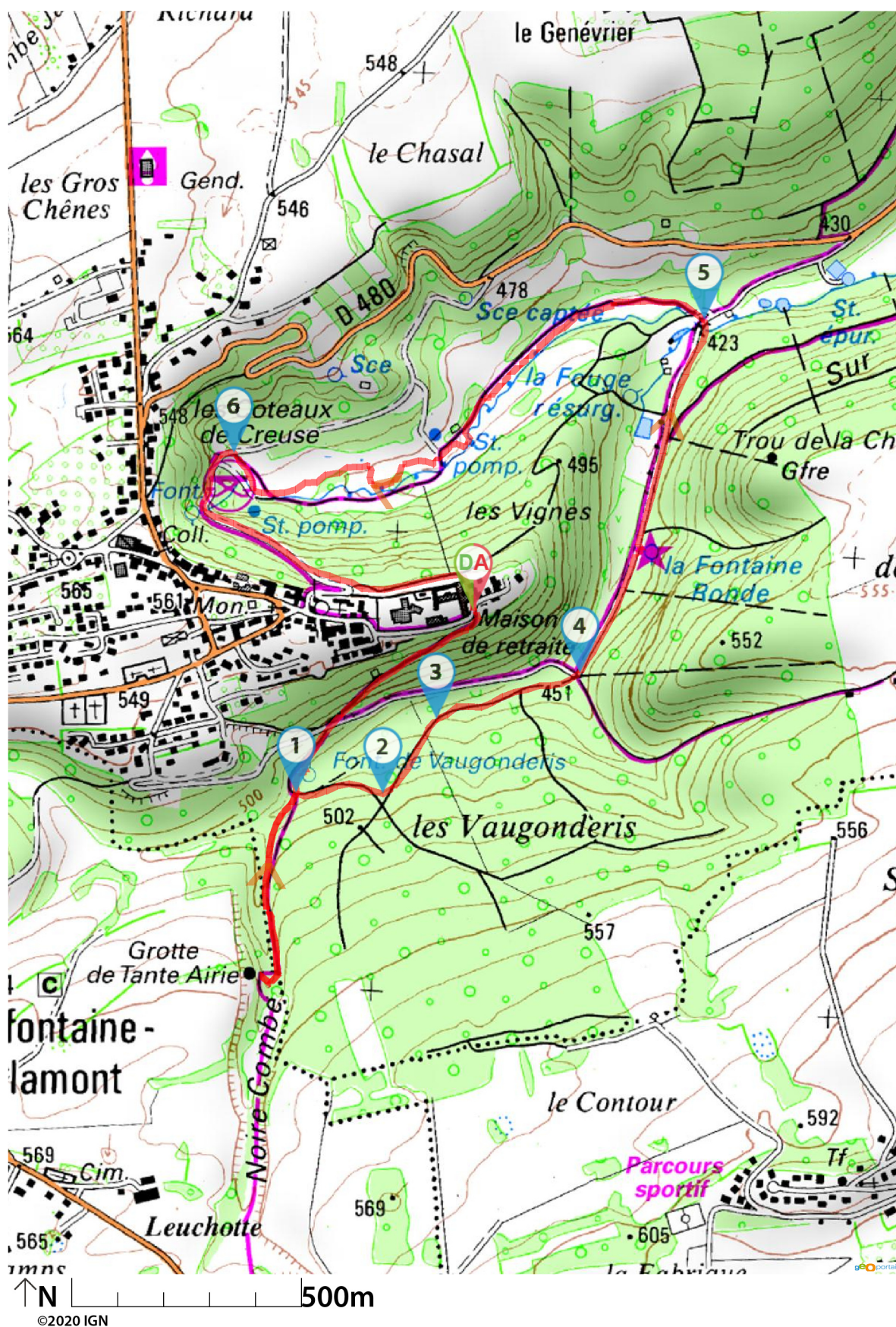
^(d) **La source de la Creuse** : résurgence en fond de la petite reculée, aménagée en lavoir.

[Le 11 novembre 1950](#), six explorateurs spéléos y trouvent la mort, surpris par une grosse crue.

Complément d'information : [les fontaines de Blamont](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-grotte-de-la-tante-airie-et-les-fonta/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.